

SOUTIEN au DISPOSITIF « CONVERSION AU SYSTEMES HERBAGER et AGROBIOLOGIQUE » **Diagnostic & Accompagnement « Conversion »**

Dispositif financé par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine - Procédure coordonnée par le réseau de l'initiative Bio en Bretagne -

FORMULAIRE DE DEMANDE

Ce dossier comprend plusieurs pièces :

- ↔ Un formulaire d'identification du Demandeur.
- ↔ Un formulaire d'identification du Prestataire (Technicien.ne-conseil).
- ↔ Une lettre d'engagement du Demandeur.

Pour bénéficier de l'aide, l'agricultrice, l'agriculteur doit **compléter** ce formulaire. Ce formulaire signé sera à retourner par le Prestataire (Technicien.ne-conseil) au Département d'Ille-et-Vilaine à l'adresse ci-dessous :

Département d'Ille-et-Vilaine
Direction Eco-développement
Service agriculture, eau et
transitions
1, avenue de la Préfecture
CS 24218- 35042 Rennes Cedex

Pièces à joindre obligatoirement au Formulaire :

- Copie **d'attestation MSA** avec mention « **cotisant.e à titre principal** » ou « **cotisant.e solidaire** ».
- **Certificat de conformité de l'installation Jeune Agriculteur / Agricultrice (JA)**
- **Devis de la prestation**
- Photocopie de la **Carte d'identité** (en cours de validité)
- **Relevé d'Identité Bancaire du ou de la prestataire**
- Si demande d'accompagnement : **convention « Conversion en système herbager ou agrobiologique »**

A l'issue du diagnostic, une **convention** sera conclue entre le Département et l'exploitant, définissant les modalités de mise en œuvre de la conversion, elle sera accompagnée d'une **feuille de route** fixant les objectifs à atteindre à l'issue de l'accompagnement.

Pièces à retourner au Département d'Ille-et-Vilaine à l'issue des travaux :

- **Facture originale**
- **Copie du Diagnostic Conversion** ou le **compte-rendu de visite annuel « Accompagnement conversion »** correspondant à l'accompagnement technique.

IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (Organisme habilité)

Identification de l'organisme et du ou de la technicien.ne habilité.e à effectuer le Diagnostic et l'accompagnement « Conversion »

- ✓ Nom de l'Organisme sollicité :
- ✓ Nom/Prénom du ou de la Technicien.e-conseiller agricole habilité :
- ✓ Nombre de jours prévus pour la réalisation du Diagnostic et de l'Accompagnement :
- ✓ Montant du devis HT : (joindre le devis)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction et à la gestion de l'aide départementale. Le destinataire des données est le Département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont confidentielles.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au service instructeur du Département d'Ille-et-Vilaine – Service agriculture, eau et transitions – 1, avenue de la Préfecture-35042 Rennes cedex.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Lettre d'engagement

Je soussigné.e (nous soussignons),, sollicite(ons) une aide publique auprès du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine pour la réalisation de :

- | | Agriculture
Biologique | Système Polyculture
(SPE 70% SAU : Herbe ; 12% SFP : Maïs) | Elevage Herbivore |
|------------------------------------|---------------------------|---|--------------------------|
| ✓ DIAGNOSTIC CONVERSION | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ✓ ACCOMPAGNEMENT CONVERSION | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur

- Que je/nous n'ai/avons pas sollicité une autre aide publique pour le même projet.

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- A fournir, à l'issue du diagnostic, le projet de **convention** conclu entre le Département et l'exploitant, accompagnée d'une **feuille de route** fixant les objectifs à atteindre à l'issue du diagnostic. Ainsi que la copie du « Compte-rendu annuel de la visite » correspondant.
- Informer le Département de toute modification de la raison sociale de ma/notre structure, des engagements ou du projet.

Je suis informé.e (nous sommes informé.e.s) que :

- *Le Diagnostic conversion* ou l'accompagnement conversion peut être engagé **après réception de l'accusé réception** adressé par Conseil départemental au demandeur. **L'accusé de réception ne garantit toutefois pas l'obtention de l'aide.**
- Après le passage en Commission permanente l'accord est notifié par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine au ou à la bénéficiaire.
- En cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières.

Fait à,

le

Signature obligatoire de l'agriculteur ou de l'agricultrice :